Les communs et l'eau

Références du dossier

Numéro de dossier : IA44005630
Date de l'enquête initiale : 2015
Date(s) de rédaction : 2015
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Villages à communs
Auteur(s) du dossier : Marion Orillard
Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais

Désignation

Dénomination : écart, puits
Aires d'études : Pays du vignoble nantais

Présentation

Préambule : En Pays du Vignoble nantais, les « villages à communs » sont des hameaux ou écarts dont les habitants possèdent en commun et de manière indivise un ou plusieurs biens fonciers, souvent sous forme d'une aire non bâtie en cœur de hameau. L'essentiel du patrimoine bâti qui constitue ces écarts relève de caractéristiques architecturales qui font l'objet de cette présentation.
Certains "communs de villages" entretiennent un lien intrinsèque avec l'eau et avec la question de l'accès à cette ressource. Ces communs, repérés sur tout le territoire, correspondent à des zones de ruissellement, des zones inondables, des plans d'eau et des puits.

Les zones de ruissellement et zones inondables

L'étude du cadastre napoléonien permet d'identifier des zones inondables qui sont soit de fait "communs de village" lors de la première levée du cadastre, soit après avoir été asséchées deviennent pour partie des biens communs aux habitants d'un même écart.
Cette propriété collective s'explique par le fait que ces zones correspondent à des terres impropres à la culture car inondables lors des crues en hiver et ne sont donc pas convoités comme propriété privée par les habitants. Lors des périodes de sécheresse, ces terres sont utilisées comme pâture pour les bestiaux appartenant aux habitants du lieu-dit. (Pâtures communes aux habitants d'un même écart situées en bordure de cours d'eau : la Trélitière à Aigrefeuille-sur-Maine, Pé de Vignard au Pallet, Moulin Neuf à Gétigné, la Breulière à Barbechat).
Parmi ces communs, plusieurs boires sont identifiées sur le cadastre napoléonien. La boire est la dénomination régionale (parfois orthographiée « bouère ») pour désigner un bras de la Loire, ensablé ou envasé qui est remis en eau lors des périodes de crues. (Ile basse à la Chapelle-Basse-Mer, boire commune à tous les propriétaires riverains).

Boire "commune" à la Chapelle-Basse-Mer et pâture commune aux habitants du Moulin Neuf à Gétigné

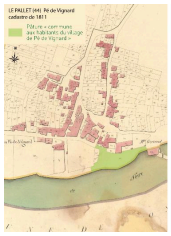

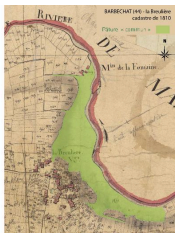

Pâtures communes en bord de la Sèvre et de la Divatte

Dans la commune de Saint-Julien-de-Concelles et la Chapelle-Basse-Mer, certaines formes de parcelles de communs laissent présupposer que des zones inondables et boires sont asséchées et partagées en différents propriétaires privés mais aussi pour partie deviennent un bien indivis commun aux habitants d'un même écart (parcelle S-733 au Bas Chardonneau à la Chapelle-Basse-Mer).

D'autres espaces communs correspondent à des zones de ruissellement : c'est le cas par exemple au village de la Pépière à Maisdon-sur-Sèvre dont la topographie (site de pente) rend l'écoulement et la captation des eaux complexes. Les chemins escarpés entre certains bâtis sont ainsi conservés comme chemins communs car ils permettent l'écoulement des eaux et ne sont aucunement convoités pour devenir une propriété privée. En dehors des périodes humides hivernales, le commun sert comme espace de pâture (G-2729 bis).

Un paysage actuel très transformé

Le panorama actuel ne permet pas d'identifier un paysage préservé de ces terres communes asséchées au XIXe siècle. Si certaines boires sont toujours présentes (au Bois Chardonneau à la Chapelle-Basse-Mer ou à Saint Simon et au Bois Garnaud à Saint-Julien-de-Concelles), les terres ont été divisées en propriétés privées et sont quasi toute devenues des terres dédiées à la culture maraîchère.

Le recensement des communs réalisé en 2014 a mis au jour seulement deux parcelles qui se confondent avec de minces cours d'eau. L'une à la Guissaudière au Landreau (CN 232) et l'autre à la Gobinière à Vallet (HY 50). En revanche, le recensement a mis au jour un nombre important de mares et de puits communs.

Les plans d'eau

Cadastre napoléonien

Dans le cadastre napoléonien, 121 plans d'eau sont recensés comme biens communs aux habitants d'un même hameau. Ces plans d'eau sont toujours associés à l'habitat et sont implantés majoritairement aux abords de l'écart.

Les plans d'eau, en prise direct avec la topographie du site ont probablement servi comme bassin de rétention des eaux de pluie ruisselantes, évitant ainsi les inondations des écarts.

Ces réservoirs d'eau ont connu de multiples usages dont le premier est lié à la vie domestique, mais aussi activité agricole, permettant d'irriguer les terres et vignes cultivées alentour.

Dans les états de section du cadastre napoléonien, ces plans d'eau sont désignés pour 80 d'entre eux comme des « mares » et 6 comme « eaux ». Mais d'autres dénominations font directement référence aux usages :

- 15 abreuvoirs servant aux bestiaux des habitants
- 25 viviers c'est-à-dire des réservoirs de poissons pour la consommation
- 1 lavoir permettant de lessiver le linge

Les plans d'eau communs ont probablement connu l'ensemble de ces usages, soit de façon concomitante, soit de façon évolutive. Des vestiges de lavoirs sont ainsi encore visible en bordure de certains plans d'eau communs aux habitants (La Buronnerie à Vertou ; la Pommeraie à Vallet).

Les témoignages des habitants, recueillis lors du recensement des communs réalisé en 2014, indiquent que ces plans d'eau ont aussi servi de manière générale comme trous pour l'extraction d'argile utilisée pour la construction des bâtiments (la Boissenotière à Boussay). Ces anciennes carrières ont ensuite connus plusieurs remplois : comme réservoir d'eau disponible en cas de lutte contre un incendie, pour laver les fûts contenant le vin produit par les viticulteurs (Pâtis Malaise au Loroux-Bottereau, la Bourchinière à Saint-Fiacre-sur-Maine).

De nombreux trous à chaux (aujourd'hui rebouchés) ont été signalés à proximité des plans d'eau ; la proximité de l'eau servait à éteindre la chaux vive utilisée pour la construction de maisons, la désinfection des étables (les Mays à la Remaudière). Mélangée à du sulfate de cuivre, lui-même récolté dans des bacs à sulfate parfois positionnés en bordure de ces plans d'eau communs (La Bodinière au Landreau), cette mixture servait comme « bouillie bordelaise » afin de soigner la vigne contre la maladie du mildiou (la Mare au Pallet)

Bac à sulfate en bordure de mare commune aux habitants de la Bodinière au Landreau, AX01-147, cadastre 2018.

Données cadastrales de 2014

Sur le cadastre actuel, 99 plans d'eau ont été recensés.
60 % de ces plans d'eau sont entretenus par les habitants du hameau : des clôtures ou haies en protègent les abords afin d'éviter un accident de la personne ; des pierres de soutènement ou des pylônes cimentés ont été installés afin de structurer les abords de la mare et en éviter ainsi l'érosion par le ruissellement des eaux de pluie ; le financement d'un curage par une entreprise spécialisé est parfois organisé.

Mare commune aux habitants du Landreau à Vallet (ZM01-69, cadastre 2018)
Les autres plans d'eau ne font pas l'objet d'un entretien particulier.
Certains usages actuels témoignent d'une certaine permanence avec les usages anciens : le plan d'eau sert ainsi toujours de réservoir d'eau pour lutter contre les incendies ou pour arroser les jardins (et parfois les champs) alentours. Ils ont été souvent équipés d'un système moderne de vannes et pompe à pression permettant une captation et une évacuation de l'eau simplifiées.
Mais ces plans d'eau communs témoignent surtout d'une évolution notable en lien avec la disparition des activités agricoles et des changements de modes de vie. Décorés et végétalisés, ils servent d'agrément paysager et de lieu de sociabilité où détente et convivialité sont de mises : installation de pontons pour faciliter la pêche de loisir, invitation à la promenade et la flânerie avec l'installation de bancs, installation de jeux à proximité (balançoire, boulodrome), tables de pique-nique servant aux randonneurs comme aux habitants de l'écart.

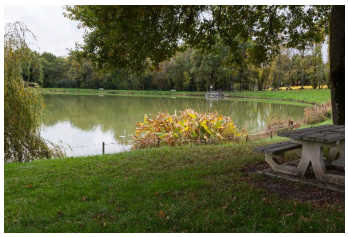

Etang commun aux habitants de Coursay à Monnières, AY01-82, cadastre 2018.

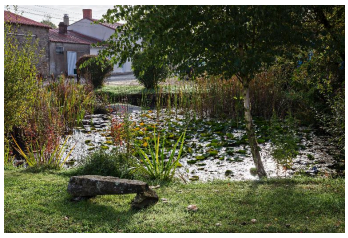

Mare commune aux habitants de la Pétinière à Vallet (AI01-127, cadastre 2018).
57 communs recensés correspondent à d'anciens plans d'eau rebouchés dans les années 1970, soit à l'issue du remembrement agricole, soit suite à des accidents de personne ou à une inutilité grandissante du plan d'eau. Ces espaces sont souvent devenus des aires de stockage (bois, matériel, détritus), des aires de jeux, ou des aires de stationnement.

Les puits

Les puits ne sont jamais référencés sur le cadastre napoléonien comme communs, excepté dans la commune de la Chapelle-Heulin. Le registre des états de section de cette commune indique que tous les puits sont des communs aux habitants d'un même écart. Ce recensement ponctuel à l'échelle d'une commune permet de supposer que d'autres puits (en sus des puits

privés), présents dans les "villages à communs" des autres communes du Pays, étaient déjà au XIXe siècle des propriétés indivises aux habitants d'un même écart.
Le recensement des communs réalisés en 2014 appuie cette hypothèse puisqu'il a permis d'identifier 29 puits communs, dans les hameaux suivants : Les Beillards, La Brecholière, La Cornulière, La Paudière, Les Guisseaux (Gorges) ; La Bazillère, La Chardonnière, La Goulbaudière, La Guilbaudière, Le Bas Briacé (Le Landreau) ; La Coinderie, La Malonnière, La Noë Bachelon, Le Recoin (Le Loroux-Bottereau) ; La Brouardière (Le Pallet) ; L'Enaudière (La Remaudière) ; La Grossière (deux puits), Le Bernard (Saint-Lumine-de-Clisson) ; La Gobinière, La Méchinaudière, Les Raillères, Les Rosiers (Vallet) ; La Barbinière, La Bouteillerie, La Massonnière, Le Pas-Baril, Les Landes de Beautour, Les Mortiers (Vertou).
D'autres puits (aujourd'hui en propriété privée) ont été repérés dans d'autres "villages à communs" : ils n'ont pas fait l'objet d'un recensement exhaustif.
Ces édicules anciens sont aujourd'hui utilisés ponctuellement par les habitants des hameaux comme ressource en eau pour arroser les jardins et abreuver encore certains bestiaux. Il semble que l'usage des puits se soit raréfié dans la première moitié du XXe siècle avec le raccordement des hameaux en eau courante. Les puits sont fermés de façon moderne par des volets de bois, un grillage ou une plaque de ciment afin de sécuriser leurs ouvertures.
L'architecture des puits recensés comme biens communs témoigne de plusieurs modèles :

1- Puits couverts

- Puits de plan semi-circulaire, les murs en moellons de schiste montés à la terre. La couverture plate est en tuiles creuses et plus ponctuellement en pierres de schiste. l'ouverture est rectangulaire, avec un système de puisage muni d'un treuil en bois ou d.une pompe métallique installée postérieurement à la construction (la Cornulière et la Paudière à Gorges ; la Bazillère, la Chardonnière et la Goulbaudière au Landreau ; la Coinderie au Loroux-Bottereau ; le Bernard et la Grossière à Saint-Lumine-de-Clisson ; la Méchinaudière, les Raillères, les Rosiers à Vallet ; la Bouteillerie à Vertou). Un modèle remanié selon le style de l'architecture rustique à l'italienne a été repéré : l'ouverture est en arc plein cintre, la façade est décorée en briques minces (les Beillards à Gorges).
- Un puits de plan semi-circulaire, entièrement en pierres de schistes montées à la terre présente une ouverture en plein cintre décorées de longues dalles de schiste (La Malonnière au Loroux-Bottereau).

Puits commun aux habitants de la Goulbaudière au Landreau, (AS01-16, cadastre 2018)

2- Puits à l'air libre

- Puits de plan circulaire, les murs sont en moellons de schiste montés à la terre. L'ouverture est circulaire surmontée d'un montant métallique permettant l'attache d'un système de poulie pour le puisage (le Bas Briacé et la Guilbaudière au Landreau ; la Noë Bachelon et le Recoin au Loroux-Bottereau ; la Barbinière, la Massonnière et le Pas Baril à Vertou).
- Une construction moderne : le puits est de plan circulaire surmonté d'une toiture métallique avec un treuil (les Mortiers à Vertou).
Cette description ne vaut que pour les 29 puits communs actuels et ne peut être comprise comme une tendance générale pour tous les édicules, faute d'avoir étudié l'ensemble des architectures de puits (privés et communs) sur le territoire.

Illustrations

Etang commun aux habitants de Coursay, à Monnières, AY01-82, cadastre 2018. Phot. Denis Pillet IVR52_20154400713NUCA

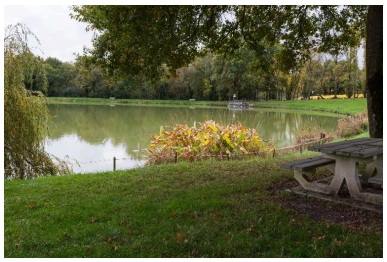

Etang commun aux habitants de Coursay à Monnières, AY01-82, cadastre 2018. Phot. Denis Pillet IVR52_20154400714NUCA

Bac à sulfate en bordure de mare commune aux habitants de la Bodinière au Landreau, AX01-147, cadastre 2018. Phot. Denis Pillet IVR52_20154400612NUCA

Mare anciennement commune aux habitants de la Bretonnière, Maisdon-sur-Sèvre. Cadastre 2018, BT01-68. Phot. Denis Pillet IVR52_20164400028NUCA

Mare anciennement commune aux habitants de la Bretonnière à Maisdon-sur-Sèvre. Cadastre 2018, BT01-68. Phot. Denis Pillet IVR52_20164400029NUCA

Mare anciennement commune aux habitants de la Bretonnière à Maisdon-sur-Sèvre. Cadastre 2018, BT01-68. Phot. Denis Pillet IVR52_20164400030NUCA

Puits anciennement commun aux habitants de la Bretonnière à Maisdon-sur-Sèvre (cadastre 2018, BT01-67) Phot. Denis Pillet IVR52_20164400032NUCA

Mare anciennement commune aux habitants de la Landonnière à Saint-Hilaire-de-Clisson. Phot. Denis Pillet IVR52_20154400650NUCA

Puits commun aux habitants de
la Goulbaudière au Landreau,
(AS01-16, cadastre 2018)
Phot. Denis Pillet
IVR52_20154400611NUCA

Mare commune aux habitants
de la Sauvionnière à Vallet,
(AK01-91, cadastre 2018)
Phot. Denis Pillet
IVR52_20154400616NUCA

Mare commune aux habitants
de la Pétinière à Vallet
(AI01-127, cadastre 2018).
Phot. Denis Pillet
IVR52_20154400549NUCA

Mare commune aux habitants
du Landreau à Vallet
(ZM01-69, cadastre 2018)
Phot. Denis Pillet
IVR52_20154400628NUCA

Mare commune aux habitants des
Naudières à Saint-Lumine-de-
Clisson, ZD01-48, cadastre 2018.
Phot. Denis Pillet
IVR52_20154400661NUCA

Mare commune aux habitants des
Naudières à Saint-Lumine-de-
Clisson ZD01-48, cadastre 2018.
Phot. Denis Pillet
IVR52_20154400662NUCA

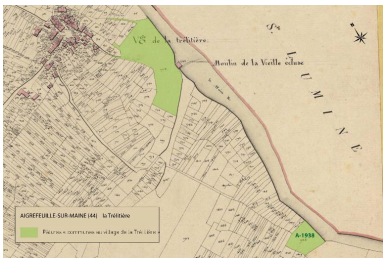

Pâtures communes aux habitants
du village de la Trélitière à
Aigrefeuille-sur-Maine, selon
les données du cadastre de 1818
Dess. Virginie Desvigne
IVR52_20164400117NUDA

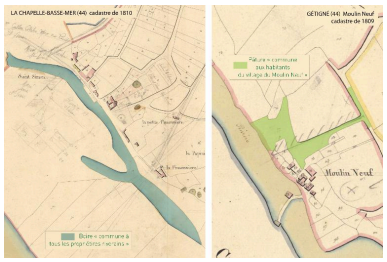

Boire "commune" à la Chapelle-
Basse-Mer et pâture commune aux
habitants du Moulin Neuf à Gétigné
Dess. Virginie Desvigne
IVR52_20164400120NUDA

Pâtures communes en bord
de la Sèvre et de la Divatte
Dess. Virginie Desvigne
IVR52_20164400125NUDA

Dossiers liés

Dossier(s) de synthèse :
"Villages à communs" en Pays du Vignoble nantais : présentation de l'aire d'étude (IA44005623)
"Villages à communs" : présentation de l'opération d'inventaire (IA44005617)
Édifices repérés et/ou étudiés :
Ecart dit La Brégeonnière (IA44005618) Pays de la Loire, Loire-Atlantique, La Boissière-du-Doré, la Brégeonnière

Auteur(s) du dossier : Marion Orillard
Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais

Etang commun aux habitants de Coursay, à Monnières, AY01-82, cadastre 2018.

IVR52_20154400713NUCA
Auteur de l'illustration : Denis Pillet
Date de prise de vue : 2015
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Etang commun aux habitants de Coursay à Monnières, AY01-82, cadastre 2018.

IVR52_20154400714NUCA
Auteur de l'illustration : Denis Pillet
Date de prise de vue : 2015
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Bac à sulfate en bordure de mare commune aux habitants de la Bodinière au Landreau, AX01-147, cadastre 2018.

IVR52_20154400612NUCA
Auteur de l'illustration : Denis Pillet
Date de prise de vue : 2015
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Mare anciennement commune aux habitants de la Bretonnière, Maisdon-sur-Sèvre. Cadastre 2018, BT01-68.

IVR52_20164400028NUCA
Auteur de l'illustration : Denis Pillet
Date de prise de vue : 2016
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Mare anciennement commune aux habitants de la Bretonnière à Maisdon-sur-Sèvre. Cadastre 2018, BT01-68.

IVR52_20164400029NUCA
Auteur de l'illustration : Denis Pillet
Date de prise de vue : 2016
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Mare anciennement commune aux habitants de la Bretonnière à Maisdon-sur-Sèvre. Cadastre 2018, BT01-68.

IVR52_20164400030NUCA
Auteur de l'illustration : Denis Pillet
Date de prise de vue : 2016
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Puits anciennement commun aux habitants de la Bretonnière à Maisdon-sur-Sèvre (cadastre 2018, BT01-67)

IVR52_20164400032NUCA
Auteur de l'illustration : Denis Pillet
Date de prise de vue : 2016
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Puits commun aux habitants de la Goulbaudière au Landreau, (AS01-16, cadastre 2018)

IVR52_20154400611NUCA
Auteur de l'illustration : Denis Pillet
Date de prise de vue : 2015
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Mare anciennement commune aux habitants de la Landonnière à Saint-Hilaire-de-Clisson.

IVR52_20154400650NUCA
Auteur de l'illustration : Denis Pillet
Date de prise de vue : 2015
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Mare commune aux habitants de la Sauvionnière à Vallet, (AK01-91, cadastre 2018)

IVR52_20154400616NUCA
Auteur de l'illustration : Denis Pillet
Date de prise de vue : 2015
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Mare commune aux habitants de la Pétinière à Vallet (AI01-127, cadastre 2018).

IVR52_20154400549NUCA
Auteur de l'illustration : Denis Pillet
Date de prise de vue : 2015
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Mare commune aux habitants du Landreau à Vallet (ZM01-69, cadastre 2018)

IVR52_20154400628NUCA
Auteur de l'illustration : Denis Pillet
Date de prise de vue : 2015
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Mare commune aux habitants des Naudières à Saint-Lumine-de-Clisson, ZD01-48, cadastre 2018.

IVR52_20154400661NUCA
Auteur de l'illustration : Denis Pillet
Date de prise de vue : 2015
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Mare commune aux habitants des Naudières à Saint-Lumine-de-Clisson ZD01-48, cadastre 2018.

IVR52_20154400662NUCA
Auteur de l'illustration : Denis Pillet
Date de prise de vue : 2015
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

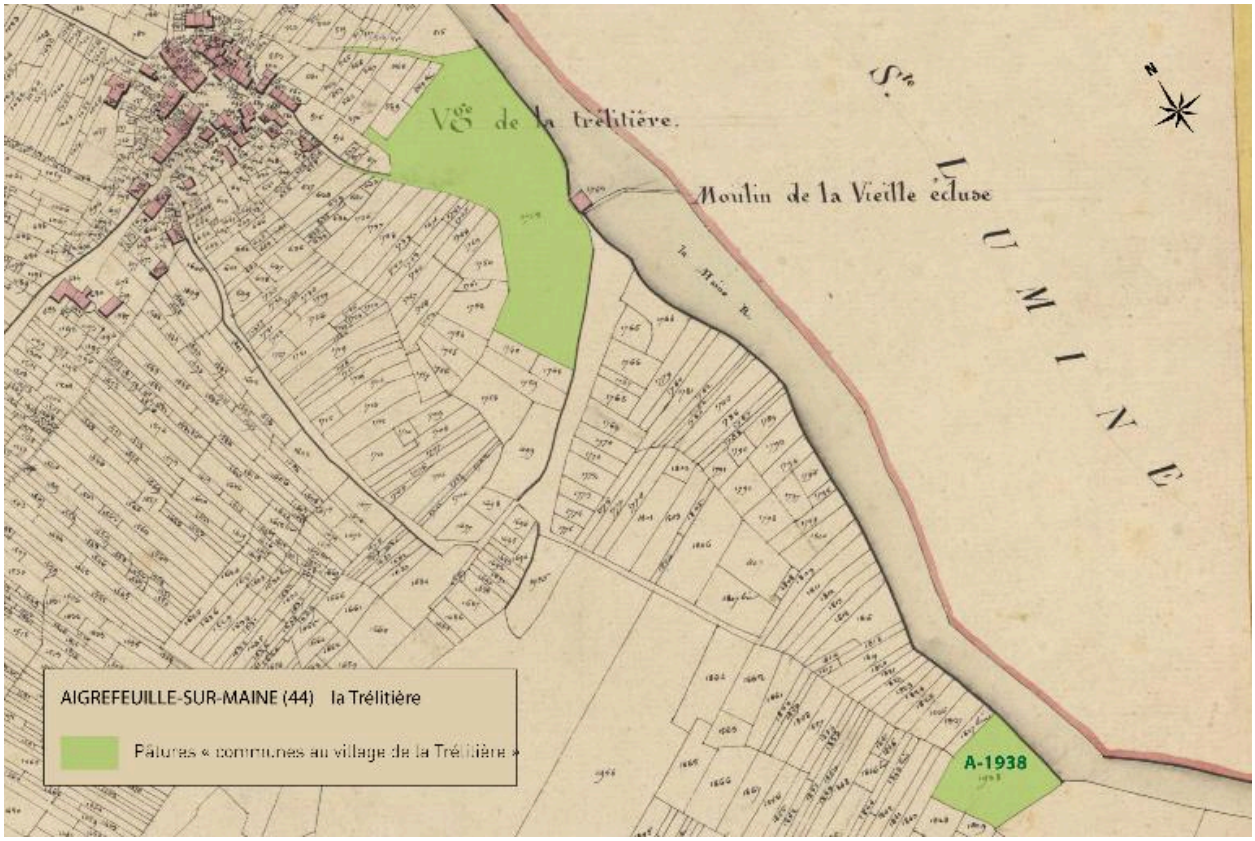

Pâtures communes aux habitants du village de la Trélitière à Aigrefeuille-sur-Maine, selon les données du cadastre de 1818

IVR52_20164400117NUDA
Auteur de l'illustration : Virginie Desvigne
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

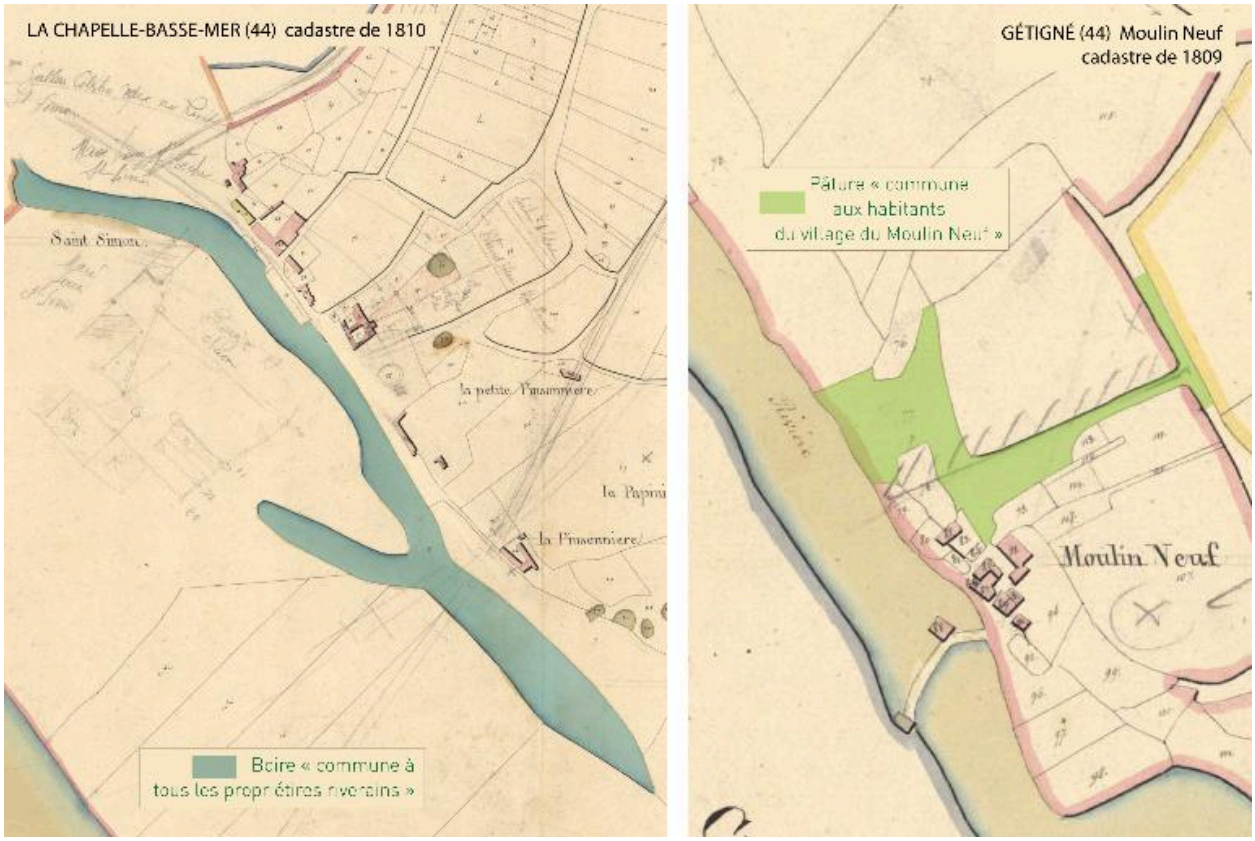

Boire "commune" à la Chapelle-Basse-Mer et pâture commune aux habitants du Moulin Neuf à Gétigné

IVR52_20164400120NUDA
Auteur de l'illustration : Virginie Desvigne
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation

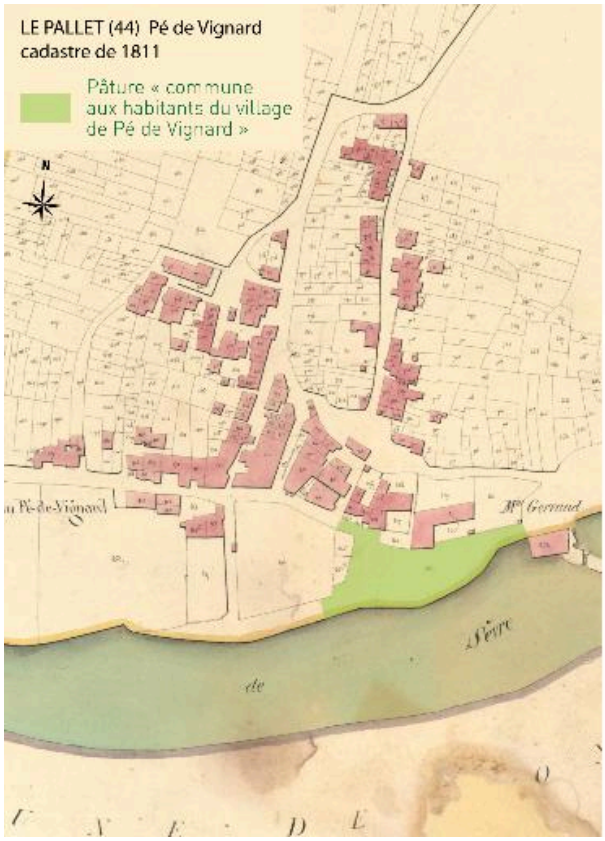

Pâtures communes en bord de la Sèvre et de la Divatte

IVR52_20164400125NUDA
Auteur de l'illustration : Virginie Desvigne
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation